

# Contraintes aux activités commerciales

## Politique

### Contexte

Le laboratoire est un organisme fédéral canadien à but non lucratif fondé pour promouvoir la conformité et l'interopérabilité des solutions et des composants d'identité numérique. Il vise à promouvoir l'adoption de solutions d'identité numérique centrées sur l'utilisateur en poursuivant les objectifs suivants en collaboration avec les clients et les parties prenantes du laboratoire:

- **Sensibilisation** et **éducation** à l'état de l'art, aux défis et aux opportunités de l'identité numérique;
- **Découverte** de solutions, de composants et de normes d'identité numérique;
- **Expérimentation** de solutions, de composants et de normes d'identité numérique;
- **Intégration** de solutions et de composants d'identité numérique dans des solutions et des plates-formes plus grandes;
- **Assurance de la qualité** de la mise en œuvre en tirant parti des solutions, des composants et des normes d'identité numérique;
- **Confiance** dans la conformité d'une mise en œuvre particulière, évaluée par rapport aux normes ou spécifications liées à l'identité numérique.

Par conséquent, la portée des activités approuvées pour le laboratoire comprend::

Objectif visé	Activités du Laboratoire
Sensibilisation et éducation	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Développer et maintenir le savoir interne de l'état de l'art concernant l'identité numérique et partager avec les parties prenantes du Laboratoire.</li> <li>● Conception et déploiement d'un portail de formation en laboratoire lié à l'identité numérique pour inclure: <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Comptes de «l'état de l'art» en matière d'identité numérique;</li> <li>○ Système de gestion de l'apprentissage (LMS) lié à l'identité numérique; et</li> <li>○ Programme de visites interactives d'identité numérique pour personnaliser davantage l'opportunité d'apprentissage.</li> </ul> </li> </ul>
Découverte	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Hébergement de solutions et de composants liés à l'identité numérique (toujours à l'exclusion des données de production) dans l'infrastructure sandbox du laboratoire.</li> <li>● Tenir à jour un catalogue de bacs à sable disponibles au laboratoire.</li> </ul>
Expérimentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Fournir un environnement technologique dédié aux abonnés du Lab leur permettant d'accéder facilement à des «sandbox privés» à des fins d'expérimentation, d'intégration, de test et d'assurance qualité.</li> <li>● Faciliter et mener des «expériences de cas d'utilisation» en tirant parti des solutions et des composants d'identité numérique existants.</li> </ul>
Intégration	
Assurance qualité	
Confiance	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Fournir des services d'évaluation, de test et de certification de l'état de préparation à l'appui des normes et spécifications d'identité numérique, comme le cadre pancanadien DIACC<sup>MC1</sup>.</li> </ul>

Afin de préserver son rôle de tiers de confiance neutre dans l'écosystème de l'identité numérique, il est important que le laboratoire ne s'engage pas dans des activités commerciales qui mettraient en danger sa capacité à remplir son rôle.

<sup>1</sup> Le "Cadre de confiance pancanadien" et "CCPC" sont des marques de commerce déposés par [CCIAN](#).

Les activités commerciales pour lesquelles le Laboratoire ne s'engagera pas et les autres activités commerciales pour lesquelles la Direction peut s'engager, sous réserve de l'autorisation préalable du conseil d'administration, sont en cause dans cette politique.

## Objectif

L'objectif de cette politique est de décrire les activités commerciales interdites et les activités commerciales nécessitant l'autorisation préalable du conseil d'administration.

## Application

Cette politique est adoptée sous l'autorité du conseil d'administration du Laboratoire et s'applique à la fourniture de services par le personnel du Laboratoire, y compris les sous-traitants du Laboratoire.

## Énoncé de politique

Activités commerciales interdites. Le laboratoire ne doit pas:

1. Agir en tant que revendeur de solutions d'identité numérique, recevoir des commissions, des redevances ou tout autre avantage financier résultant directement des ventes réalisées par les membres ou clients du Laboratoire;
2. Développer des solutions d'identité numérique avec l'intention de commercialiser, directement ou indirectement;
3. Agir en tant que maître d'œuvre, sous-traitant ou fournisseur de services professionnels auprès des fournisseurs soumettant des propositions en réponse à des demandes de propositions ou à d'autres processus d'approvisionnement concurrentiels pour les **systèmes de production liés à l'identité numérique**;
4. Fournir des conseils spécifiques aux clients sur les mesures correctives nécessaires à prendre en cas de non-conformité à un schéma de certification.

Fournisseur de services aux tiers. Par exception à l'interdiction précédente et dans les situations où un appel d'offres demande à un soumissionnaire d'obtenir des certifications tierces, des validations dans le cadre du livrable, ou hébergeant une mise en œuvre de référence, le Laboratoire peut participer, mais seulement si toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le Laboratoire refusera les demandes des soumissionnaires de conclure un accord d'exclusivité; et
- Le Laboratoire offrira exactement le même service au même prix, aux mêmes conditions générales à toutes les autres entreprises concernant le même processus d'approvisionnement.

Activités périphériques. Dans les situations où une organisation du secteur public ou privé demande au Laboratoire de compléter des activités périphériques, une résolution ordinaire du conseil d'administration doit être obtenue avant l'exécution de toute entente à cet effet. Une activité périphérique est une activité non interdite dans le cadre de cette politique qui sort du cadre des activités du laboratoire répertoriées dans la section «Contexte» à la page 1 de la présente politique. Les administrateurs représentant la catégorie des membres du secteur privé s'abstiennent de voter sur cette résolution. Aux fins de cette règle, une «activité commerciale périphérique» est une activité qui n'entre pas dans le champ d'application des «activités de laboratoire» telles qu'énumérées dans la section «Contexte» à la page 1 de la présente politique.

## Publication

Cette politique doit être publiée sur le site Internet du Laboratoire.

## Modifications de la politique

Les modifications à cette politique nécessitent une résolution ordinaire du conseil d'administration.

### Tableau des versions et des modifications

Version	Entrée en vigueur	Changements depuis la dernière version
1.0	1 <sup>er</sup> avril 2020	NA - <i>première version.</i>